

## PROGRAMME DE MAITRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES – VOLET SANTÉ MENTALE ET SOINS PSYCHIATRIQUES (3258) - CHEMINEMENT TEMPS COMPLET

Trimestre 1 – Automne	Trimestre 2 - Hiver	Trimestre 3 - Été
<b>MSI6001</b> - Épistémologie et assises théoriques en sciences infirmières (3 cr.)	<b>MSI6203</b> - Évaluation des troubles mentaux, des troubles concomitants, des forces et des ressources de la personne (3 cr.) (préalable MSI6201)	<b>MSI62024</b> - Évaluation des troubles mentaux raisonnement clinique en pratique infirmière avancée (3cr.) (préalables MSI6201 et MSI6203)
<b>MSI6201</b> - Approche intégrée de la psychopathologie et de la santé mentale (3 cr.)	<b>MSI6253</b> - Outils psychométriques : utilisation et pertinence en pratique infirmière avancée (3 cr.)	<b>MSI63024</b> - Approches cognitives et comportementales en pratique Infirmière avancée (3 cr.)
<b>MSI6310</b> - Enjeux de la pratique infirmière avancée (3 cr.)	<b>MSI60024 -Stage 1</b> - Évaluation des troubles mentaux (2 cr.) (préalable MSI6201)	
<b>MSI6007</b> - Recherche et statistiques en pratique infirmière avancée (3 cr.)	<b>MSI61024</b> - Séminaire d'évaluation des troubles mentaux (1 cr.)	
<b>Total : 12 crédits</b>	<b>Total : 9 crédits</b>	<b>Total : 6 crédits</b>
Trimestre 4 – Automne	Trimestre 5- Hiver	
<b>MSI6202</b> - Psychopharmacologie et traitements biologiques (3 cr.)	<b>MSI73025</b> - Approches humanistes en pratique infirmière avancée (3 cr.)	
<b>MSI6043</b> - Santé familiale et pratique infirmière avancée (3 cr.)	<b>MSI72025 - Stage 3</b> : Consolidation des activités d'évaluation et d'intervention (6 cr.) (préalable stage 2 - MSI70025)	
<b>MSI70025 - Stage 2</b> : Intégration des activités d'évaluation et d'intervention (2 cr.) (préalables stage 1 MSI60024 et MSI6203)		
<b>MSI71025</b> - Séminaire d'intégration des activités d'évaluation et d'intervention (1 cr.)		
<b>Total : 9 crédits</b>	<b>Total : 9 crédits</b>	
<b>Grand total : 45 crédits</b>		

## **STRUCTURE DU PROGRAMME 3258**

Le programme de maîtrise en sciences infirmières – santé mentale et soins psychiatriques (3258) est structuré autour de trois modules complémentaires :

- **Module de base** : comprend des cours obligatoires communs aux autres profils ou concentrations de la maîtrise en sciences infirmières (12 crédits) ;
- **Module de spécialisation** : porte sur la santé mentale et les soins psychiatriques et permet l'acquisition de compétences avancées dans ce champ de pratique (21 crédits) ;
- **Module d'intégration** : regroupe trois stages cliniques et deux séminaires favorisant l'intégration des apprentissages théoriques et pratiques (12 crédits).

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION ET CHEMINEMENT**

- Certains cours (MSI60024, MSI6203, MSI62024, MSI70025 et MSI72025) comportent des **préalables obligatoires** qui doivent être respectés pour pouvoir s'y inscrire.
- Les cours-stages MSI60024 et MSI70025 doivent être **suivis simultanément** avec leurs séminaires respectifs, soit le MSI61024 pour le stage I et le MSI71025 pour le stage II.
- Advenant le choix d'un cheminement différent de ceux proposés, et ce, quel qu'en soit le motif, l'Université ne peut garantir la complétion du programme dans les délais prévus. Il en va de même si les règles de cheminement propres au programme ne sont pas respectées.
- Il incombe à la personne étudiante d'informer dans les meilleurs délais la direction du programme de tout changement à son cheminement ou à son régime d'études.